

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20240213_P_032
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de le Délinquance

Objet : Signature d'une convention avec « SLOW PEDAGOGIE » pour des ateliers d'accompagnement sur le thème de la découverte de la nature, et l'aménagement des espaces extérieurs en faveur des professionnels de la petite enfance du territoire.

N° 20240213_P_032

Le Président,

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

SLOW PEDAGOGIE
949 avenue Léopold Fabre
38250 Lans en Vercors

Pour 36 heures de formation a raison de 6 séances sur des animations pour l'accompagnements des professionnels petite enfance sur le thème de la découverte de la nature et l'aménagement des espaces extérieurs.

Durée : 36h00 a raison de 6 séances

Date : Du mois de mars au mois de mai 2024

Lieu : Accueil de Loisirs « Les Galarés »

Participants : 48 professionnels petite enfance des Accueils de Loisirs, Relai Petite Enfance et Crèches du territoire

Montant : 5169€ TTC

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Ou sous-préfecture

Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 13 Février 2024

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20240213-20240213_P_032-AU
Reçu le 27/02/2024